

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 janvier 2022

Conseillers en exercice : 13

Conseillers présents : 9

Date de Convocation : 06 janvier 2022

Absents excusés : S. Mignot pouvoir donné à C. Pouillard, F. Marendaz pouvoir donné à P. Drogrey,

G. Creuzot pouvoir donné à P. Drogrey, D. Camelin

Secrétaire de séance : C. Boussardon

Ordre du jour :

1. Intervention de Mme Sarah Vionnet chargée du service urbanisme à la Communauté de Communes A P S :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les objectifs sur lesquels le projet de plan local d'urbanisme intercommunal a été prescrit et à quelle étape de la procédure le projet se situe. Il informe le conseil municipal des modalités selon lesquelles le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal doit faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal. Mr le Maire charge Madame Sarah VIONNET, déléguée de l'urbanisme à la communauté de Communes Arbois Poligny Salins, d'exposer les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable. Après avoir entendu l'exposé et clôturé le débat par Monsieur le Maire ;Alain Labbez alerte sur le lieu-dit du Vernois : les aménagements futurs agricoles sont souhaitables de même que si la destination devait changer dans les années à venir, la commune souhaite conserver la possibilité d'un habitat raisonné. Le conseil municipal prend acte des échanges du débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du projet de plan local d'urbanisme intercommunal.

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 24 novembre 2022 qui est approuvé à l'unanimité.

2. Devis travaux rue du Clos Blanchot

3 devis ont été demandés, 2 entreprises ont répondu :

- Millet TP pour un montant de 58364,00 € H.T.
- TP Saillard pour un montant de 39924,00 € H.T.

Le niveau de prestations étant identique, le devis de T.P. Saillard a été adopté à l'unanimité. Des subventions ont été demandées à la Préfecture et au Département.

3. Travaux de réfection de la route communale reliant La Châtelaine à Ivory

Cette voie communale appartient à Mesnay, elle est largement utilisée par l'O.N.F.

L'O.N.F. propose de monter le dossier de subvention pour obtenir des fonds de la FEDER (Fond de Développement Européen Régional) à une hauteur de 80% et d'être le maître d'œuvre. L'estimation est à 102 438,00 € H.T. Les 20% restants seront à la charge des communes de Mesnay, Ivory et La Châtelaine. Mesnay porte le projet et fera la demande d'un prêt relais auprès des banques en attendant le versement de la subvention. Les frais sont à répartir sur les 3 communes ainsi que le montant de la TVA. L'ONF fera réaliser des places à bois qui donneront des places pour que les véhicules puissent se croiser. Le dossier devra être déposé avant le 31 mars 2022. Le projet est approuvé à l'unanimité.

4. Destination des coupes de bois 2022

Pour information les recettes 2021 sont de 42 000 € et les dépenses s'élèvent à 16 600€. Pour 2022, estimation des travaux à 6 000€ et les recettes à 30 000€ minimum. Suite à la commission bois, le conseil municipal approuve la destination des coupes pour les résineux parcelle 36, pour les feuillus parcelles 4af et 31rl.

L'affouage se fera parcelles n°4af, 25af, 27 ar et 31rl.

5. Devis pneus du tracteur communal

Les 4 pneus du tracteur sont à changer. Nous avons reçu 2 devis :

- Girardot pneus 2088,00 € H.T.
- Chevassu 2150,00 € H.T.

Les pneus proposés sur les 2 devis étant de marque identique, c'est le devis de la société Girardot qui a été adopté à l'unanimité.

6. Devis alarme école Montessori

Les batteries des alarmes sont à changer, le montant étant très élevé il est préférable de procéder au changement des alarmes. Deux sociétés ont proposé un devis :

- Jura Protection Incendie 669,40 € H.T.
- Feuvrier 920,50 € H.T.

Le devis de JPI est accepté à l'unanimité

7. Questions diverses

- L'APEI remercie la commune de Mesnay pour sa participation à la vente de brioches qui a encore été un beau résultat cette année, bénéfice net des ventes de toutes les communes : 46180 €.

- Lecture de la lettre de Mr Gilbert Vincent qu'il a adressé à la ComCom avec copie à la mairie, concernant ses inquiétudes quant à l'avenir des musées du carton et de l'abeille. Une réunion se tiendra très prochainement à la CCPAS pour discuter de l'avenir de ce bâtiment.

- Question par rapport aux travaux rue de Chamboz, l'adduction d'eau qui va passer par le terrain de M Beltramelli pour alimenter les maisons en amont. Ces travaux étaient déjà intégrés au devis de la rue de Chamboz et seront réalisés dès que le temps le permet.

- Le Maire informe que le projet de la caserne de pompiers au-dessus de la nouvelle gendarmerie est remis en question. Le comité de pilotage souhaite une implantation sur la zone de l'Ethole qui ne présente pas de contrainte architecturale cela évite une plus-value de 75 000€ imposée par l'ABF (bâtiments de France).

Fin de séance